1ER ET 2 JUIN 2017
LE HAVRE

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

RÉSILIENCE ET TERRITOIRES



PRÉSENTATION DES ATELIERS

le cnfpt

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

AITF ASSOCIATION DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE

CODAH Communauté de l'Agglomération Havraise

leHavre

WWW.CNFPT.FR
RNIT@CNFPT.FR

ATELIER 1 : COMMENT CONCILIER ALÉAS, VULNÉRABILITÉS ET POLITIQUES D'URBANISME RÉPONDANT AUX ASPIRATIONS DES HABITANTS ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « gestion des risques » de l'AITF et par le pôle de compétences « urbanisme et aménagement » du CNFPT

Plus qu'un concept ou une démarche « prête à l'emploi », la résilience est avant tout une grille de lecture systémique des territoires et sociétés. Elle contribue à appréhender la complexité qu'elle soit liée au nombre de composantes (économique, politique, environnementale, culturelle), à l'imprédictibilité des évènements et comportements, aux emboîtements des échelles (du local au mondial)...
Au-delà de l'application des obligations réglementaires (notamment dans le champ des politiques de prévention des risques inondation, littoral), de nombreuses collectivités inscrivent leur action dans une réflexion sur la ville résiliente, tant d'un point de vue méthodologique (gouvernance des acteurs) qu'opérationnel (leviers de la planification, opérations d'aménagement, traitement des espaces publics...).
Ainsi, comment concilier des aléas (faibles, modérés ou forts), des vulnérabilités (géographiques, économiques, environnementales, institutionnelles...) et des politiques d'urbanisme qui répondent aux aspirations des habitants et usagers ?

Intervenant.e.s :
Bruno BARROCA, *maître de conférences Université Paris-Est Marne-la-Vallée / Architecte DPLG*
Clara VILLAR*, directrice d'études résilience et crises, direction technique territoires et ville, CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)*
Kristina MARTINSH*, urbaniste, agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque.*

Animateur.rice :
Laurent COTTIER*, INSET de Dunkerque, responsable du pôle de compétences « Urbanisme et aménagement » du CNFPT*
avec
Raphaëlle FAUVEL*, animatrice du groupe de travail « gestion des risques » de l'AITF*
Viviane BAYAD*, CNFPT, cheffe de projet à la direction des grandes mutations*

ATELIER 2 : COMMENT LA RÉSILIENCE PEUT S'APPUYER SUR LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « SIG topographie » de l'AITF

La connaissance des territoires véhiculée par les données des Systèmes d'Information Géographique (SIG) constitue un socle important pour la résilience de ces territoires. Les partenariats qui s'imposent naturellement pour la constitution et la tenue à jour de ces données jouent un rôle important dans la capacité des acteurs locaux à s'adapter à la réforme territoriale au travers des synergies qu'elles permettent de créer entre les techniciens.
Quelques exemples tangibles vous donneront à voir comment les territoires gagnent et gagneront en réduisant les facteurs de vulnérabilité pour la mise en œuvre de l'action publique territoriale par le développement de leurs connaissances des territoires.

Intervenants :
***Jérémy FLEURISSON**, chef de projet SIG de la Région Normandie, membre signataire CRIGE Normandie*
***Vincent BALP**, président de la commission propriété des personnes publiques de Ordre des Géomètres-experts, Cabinet RELIEF GE*
***Jean-Pierre MOREAU**, ENEDIS*
***Anthony GUEROUT**, chef du service SIGU-Topographie, CODAH (communauté d'agglomération du Havre)*

Animateur :
***Olivier BANASZAK**, animateur du groupe de travail « SIG Topographie » de l'AITF*

ATELIER 3 : AMÉLIORER LA RÉALISATION ET L'ACCEPTATION DES CHANTIERS URBAINS

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « voirie, espaces publics et ouvrages d'art » de l'AITF

Le projet de recherche FURET labellisé ANR a ouvert plusieurs voies d'améliorations des chantiers sur la voirie urbaine : coordination, encombrement du sous-sol, progrès techniques et perceptions des usagers. Un travail partenarial pour valider le cadre de règlement national de voirie proposé par l'AITF est en cours avec les concessionnaires privés et fera l'objet d'un point d'étape.
En parallèle de cette démarche, la réforme DT-DICT a voulu renforcer la sécurisation des travaux en améliorant la connaissance du sous-sol avant tout commencement de travaux.
L'ensemble de ces démarches concourent à une meilleure programmation, une meilleure préparation et une meilleure maîtrise des interventions afin de crédibiliser les travaux auprès du public et les rendre plus acceptables.
L'atelier fera le point sur les actualités relatives à ces thèmes ainsi que sur les évolutions en cours, y compris sur les mesures entreprises pour faire connaitre les bonnes pratiques (réalisation d'un MOOC relatif à l'amélioration des pratiques et de l'acceptabilité des chantiers avec l'appui du CNFPT, de l'EIVP et de plusieurs Métropoles).

Intervenant.e.s :
***Christian DEURE**, président du comité stratégique « services à la ville», pôle de compétitivité Advancity*
***Antoine DE BROUWER**, ingénieur, département des Hauts de Seine (92)*
***Philippe CAILLEAUX**, ingénieur, Métropole Européenne de Lille*
***Jean-Pierre CHRISTORY**, consultant*
***Mohamed CHACHOUA**, EIVP (Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris)*

Animateur :
***Marc COURBOT**, métropole européenne de Lille et animateur du groupe de travail « voirie, espaces publics et ouvrages d'art » de l'AITF*

ATELIER 4 : NUISANCES SONORES ET TERRITOIRE APAISÉ ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « environnement sonore » de l'AITF et par la direction des grandes mutations du CNFPT

En octobre 2014, et à la demande du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, l'IFOP réalisait une enquête auprès de 1000 personnes: « les français et les nuisances sonores ». Cette enquête indiquait que 8 français sur 10 se préoccupent des nuisances sonores et que c'est autant la circulation routière que les bruits de voisinage qui constitue l'origine principale de ces nuisances.
Le CNB et l'ADEME viennent de mettre en évidence que le coût social des pollutions sonores se monte à plus de 57 milliards d'euros.
Que s'est-il passé depuis la loi cadre sur le bruit, la directive européenne ? Les observatoires du bruit, les plans de prévention du bruit dans l'environnement, la lutte contre le bruit de voisinage ont-ils porté leur fruits ? Ont-ils permis d'apaiser les territoires ?
Que peuvent faire les villes concernées par ces nuisances : de l'isolation phonique à la prise en compte du bruit en milieu festif.

Intervenants :
***Bruno VINCENT**, docteur en psycho acoustique, directeur d'Acoucité : « observer pour comparer et comprendre » et présentation de l'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne Rhône Alpes des* Nuisances *Environnementales (ORHANE), outil permettant de visualiser les nuisances (Air et Bruit) sur des territoires et de les comparer.*
***Thierry MIGNOT**, acousticien, expert agréé par la cour de cassation. Animateur du groupe de travail « bruit de voisinage » du Conseil National du Bruit: « la procédure de justice comme recours », tour d'horizon des problématiques de nuisances sonores.*
***Agnès ARGNOUT**, direction du développement durable, Grand Reims, communauté urbaine. Le Grand Reims a été désigné « décibel d'or » 2017 pour l'action de ce territoire sur le traitement des nuisances sonores. Pourquoi et comment un territoire décide de traiter de la problématique du bruit dans son ensemble ? Quels investissements, quels couts et quels bénéfices pour le territoire ?*

***Pascal VALENTIN**, ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), service des risques sanitaires liés à l'environnement, des déchets et des pollutions diffuses (SRSEDPD). Chef de la mission bruit et agents physiques : Rôles de la mission bruit. Bilan et perspectives pour des cartes de Bruit et les plans de prévention du bruit dans l'environnement. Le rôle des zones calme et territoires apaisés. Les perspectives d'évolutions règlementaires.*

***René GAMBA**, expert dans le domaine de l'ingénierie acoustique appliquée à l'industrie, l'ergonomie, le bâtiment et l'environnement, Gamba Acoustique, certifiée OPQIBI (Organisme de Qualification de l'Ingénierie), René Gamba préside la commission technique du CNB et présentera l'étude engagée par le CNB « le cout social du bruit en France »*

Animateur :

***Claude GARCIA**, chef de pôle « sécurité accessibilité santé publique et développement durable » à la ville de Roanne et animateur du groupe de travail « environnement sonore » à l'AITF et membre du CNB.*

ATELIER 5 : HISTOIRES APPRENANTES DE TERRITOIRES OU ORGANISATIONS RÉSILIENTES

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « management » de l'AITF et par la direction de l'ingénierie de la DGA chargée de la formation du CNFPT

Nos métiers sont fortement impactés par les évolutions institutionnelles récentes, par des fusions imposées, des ingénieries partagées... Comment accompagner ce changement ?
Et si nous cherchions les réponses ensemble à partir d'histoires vécues et présentées par certains d'entre nous...
Un récitant raconte tout d'abord une situation vécue à une dizaine de participants. Les débats sont ensuite alimentés par des questions d'apprentissage et des enrichissements produits par le collectif.
Au cours de cet atelier chacun aura ainsi pu partager son expérience à partir d'un vécu (succès et échecs), repensé sa posture en s'inspirant de l'exemple de l'histoire rapportée par le témoin, mais aussi identifié quelques thèmes forts qui résonnent ou qui diffèrent.

Animateurs :
Denis CRISTOL *et* ***Pascale CHELLIN ALLANIC,*** *directeur de l'ingénierie, CNFPT*
Joël ROY*, directeur des espaces publics et naturels, Grenoble Alpes Métropole et animateur du groupe de travail « management » de l'AITF*

ATELIER 6 : COMMENT S'ORGANISE LA RÉSILIENCE DE NOS TERRITOIRES FACE AUX RISQUES INONDATIONS ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « risques » de l'AITF et par le pôle de compétences « urbanisme et aménagement » du CNFPT

Depuis une dizaine d'années, des évènements climatiques de grande ampleur se sont succédé en métropole, en mettant à mal nos territoires. Ils nous ont surpris par leur fréquence parfois, leur forme qui n'était pas dans les scénarii envisagés.
Pour preuve lors des inondations de mai/juin 2016, nous avions prévus des débordements par crues lentes du bassin de la Seine notamment, et nous avons dû faire face principalement à des crues par ruissellement.
Dès lors, il va falloir repenser l'aménagement de nos territoires en prenant en compte ces nouvelles formes d'évènements et adapter notre résilience. Etre prêt à être surpris et réagir en conséquence.
Il va falloir sans doute plus penser à intégrer l'eau dans nos espaces urbains plutôt que de la contrer. L'inviter à suivre des chemins bien aménagés pour que lors de crues quelles qu'en soit les raisons, l'eau soit incluse comme un tout dans l'espace urbain afin de minimiser les dégâts sur les bâtiments et sur les habitants, et permettre la continuité des activités indispensables.
Cet atelier propose une approche large de la résilience, en faisant intervenir des spécialistes des risques inondations, des responsables de collectivités très impactées, un architecte et une universitaire pour appréhender cette thématique sous des angles diverses.

Intervenant.e.s :
***Stéphanie BIDAULT**, directrice du CEPRI (Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation)*
***Marielle CHESSENEAU**, responsable du service prévention des risques majeurs, communauté d'agglomération Orléans Val de Loire*
***Eric Daniel LACOMBRE**, EDL architecte (Paris)*
***Clara OSADTCHY**, universitaire, docteure en géographie sociale et aménagement de l'espace (Paris-Le Mans)*

Animateur.rice :
***Raphaëlle FAUVEL**, animatrice du groupe de travail « gestion des risques » de l'AITF*
***Georges LE CORRE**, animateur du groupe de travail « gestion des risques » de l'AITF*

ATELIER 7 : ADAPTATION DES MODES D'HABITER GRÂCE AUX INNOVATIONS SOCIALES ET TECHNOLOGIQUES

Coordination de l'atelier par le pôle de compétences « habitat logement » du CNFPT

Que sera l'habitat de demain ? En sachant que le bâti actuel formera 70 % du parc immobilier de 2050 ; il lui faudra concilier les fondamentaux de l'habiter, l'ensemble des innovations technologiques disponibles et futures, tout en proposant une qualité de vie et de relations adaptées à un monde mobile et changeant.
L'enjeu, pour tous les professionnels de l'habitat, est d'apporter des réponses innovantes, où l'individu est au centre de la réflexion, au cœur d'une démarche globale au-delà d'une simple réponse technique et réglementaire (bâtiments neufs, réhabilitations, cadre bâti et environnement). L''intégration de l'ergonomie, du confort, des services, des technologies NTIC sont des éléments qui doivent concourir au bien être de l'individu et limiter l'isolement.
La notion de résilience dans l'habitat sera notamment illustrée par le cas du contexte de vieillissement de la population et le souhait de pouvoir vivre le plus longtemps à domicile, le parc immobilier est encore trop peu adapté à cette transition démographique.

L'atelier sera l'occasion de partager des expérimentations locales et des réflexions prospectives à l'accompagnement de l'évolution du logement, en collectif et en individuel, et la capacité de revenir sur ce que l'on a fait pour s'adapter aux évolutions des structures familiales, aux besoins changeants des occupants et à la maîtrise des consommations énergétiques.

Intervenant.e.s :
***Axel LECOMTE**, ingénieur en chef, directeur de l'Habitat, Plaine Commune*
***Sandrine CUFFEL**, directrice du développement et des activités émergentes, Logeo Seine Estuaire*

Animateur :
***Samir YACOUBI**, INSET Dunkerque, responsable du pôle de compétences « Habitat logement » du CNFPT*

ATELIER 8 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÉSILIENCE

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « déplacement et signalisation » de l'AITF et par le pôle de compétences « déplacement transport » du CNFPT

Comment piloter la sécurité afin d'anticiper les situations dégradées, comment les prendre en compte en temps réel, comment « survivre » a postériori ? » Cet atelier se propose de dresser un panorama des actions envisageables pour répondre à ces questions et d'en imaginer les conséquences techniques et organisationnelles pour les collectivités territoriales et tous les intervenants associés.
Lille Métropole a concrétisé ses nombreuses années d'analyses d'accidents par une fiche signalisation destinée à sensibiliser davantage les maitre d'œuvre à la sécurité routière en mettant en avant le lien existant entre l'environnement et le comportement des usagers, à proposer aux élus une aide à la décision sur des cas concrets de lieux accidentogènes, et à communiquer sur points noirs en proposant des mesures correctrices
Le CEREMA présentera le contexte national dans lequel s'inscrit la sécurité routière entre les objectifs gouvernementaux, les moyens mis à disposition, les recherches scientifiques en cours et présentera des exemples de bonnes pratiques
L'IDRRIM proposera un focus sur les phénomènes d'accidentalité en liaison avec les travaux. Comment préserver les participants aux chantiers, comment évaluer correctement les causes d'accident, quelles conséquences en tirer en terme d'organisation des chantiers de suivi des personnes accidentées ?

Cet atelier s'inscrit dans la démarche générale de l'implication de l'AITF dans la sécurité routière puisque l'association fait partie du Comité National sur la Sécurité Routière (CNSR). Un premier retour sera réalisé au cours de l'atelier. Il permettra aussi de recueillir les propositions d'évolutions de recommandations au Gouvernement.

Intervenant.e.s :
Un.e représentant.e de la métropole européenne de Lille
***Patrick PORRU**, responsable des affaires techniques, IDRRIM (Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité)*
***Benoît HIRON**, chef du groupe sécurité des usagers et déplacements, CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)*

Animateur :
***Patrick LAFFONT**, chef de service à Toulouse Métropole et animateur du groupe de travail « déplacement et signalisation » de l'AITF*

ATELIER 9 : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA RÉSILIENCE PAR LA BIODIVERSITÉ

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « espaces verts, nature et paysages » de l'AITF et par le pôle de compétences « ingénierie écologique » du CNFPT

Dans les territoires engagés sur la voie de la transition écologique, des projets éco systémiques d'aménagement d'espaces agricoles, naturels, jardinés émergent comme réponses aux problématiques de pollutions (air, sol..), de santé environnementale (changement climatique, alimentation). Ces projets deviennent souvent des catalyseurs de liens sociaux.
Les collectivités s'emparent également par anticipation de la biodiversité pour engager une politique de résilience sur les territoires. Elles deviennent partenaires d'associations citoyennes « Villes en transition », «Jardins partagés » et coopèrent selon une gouvernance renouvelée sur les espaces naturels ou urbains, l'alimentation, les AMAP, la protection des captages d'eau potable.

Au travers des trois retours d'expériences, cet atelier vise à :
- présenter des démarches de métropoles et territoires ruraux en transition écologique,
- illustrer des expériences associatives françaises et européennes.
- et à animer un débat sur les modes de gouvernance entre collectivités et associations citoyennes pour anticiper une résilience de territoire.

Intervenantes :
***Audrey BARGÉ**, coordinatrice biodiversité et gestion différenciée, métropole Rouen Normandie : une métropole sur un territoire en transition rural : renaturation et aménagement écologique de terrains siliconés et très drainants pour protéger des captages d'eau potable.*
***Laurence BAUDELET**, cofondatrice du réseau des jardins partagés : expériences de résilience urbaine à Paris et à Berlin : la construction de la ville sur elle-même avec la réappropriation par les citoyens de l'ancien aéroport Templehoff de Berlin et permaculture.*
***Marianne HEDONT**, Plante et Cité : sols pollués et résilience par l'ingénierie écologique.*

Animateur :
***Frédéric SEGUR**, responsable service arbres et paysage, métropole de Lyon*

ATELIER 10 : LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES : POUR UNE MISE EN RÉSEAU DES PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « directeurs des services techniques » de l'AITF

En synergie avec les métropoles, les petites et moyennes collectivités sont les acteurs clés de la territorialisation de nombreuses politiques publiques.
Ainsi, renforcer la résilience de nos territoires passe tout d'abord par une mise en réseau des directeurs techniques des petites et moyennes collectivités. Rompre l'isolement, partager les expériences, pour mieux rebondir face aux chocs. Tout n'est question que de méthode et de chemin à tracer.
Nous expérimenterons dans cet atelier la création de «gouttes d'expérience» basées sur les expériences concrètes des participants et les mettrons en perspective au sein des réseaux locaux et nationaux en cours de développement.

Intervenants :
***Martin DIZIERE**, directeur des services techniques et de l'urbanisme, ville de Moins et animateur du groupe de travail « directeurs des services techniques » de l'AITF*
***Philippe VAILLANT**, urbaniste-géographe au service politique de la ville à Ardennes Métropole - communauté d'agglomération et co animateur du groupe de travail « directeurs des services techniques » de l'AITF*
***Patrice BRACONNIER**, Consultant*

Animatrice :
***Noémie BERNARD**, CNFPT, cheffe de projet à la direction des grandes mutations*

ATELIER 11 : COMMENT ÉLABORER UNE STRATÉGIE LOCALE, CONCERTÉE ET TRANSVERSALE FACE AUX RISQUES SANITAIRES DUS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Coordination de l'atelier par la Direction des Grandes Mutations (axe santé publique) du CNFPT et par le pôle de compétences « urbanisme et aménagement » du CNFPT

Le changement climatique représente la plus grande menace pour la santé dans le monde au XXIème siècle (OMS novembre 2015). Les températures caniculaires contribuent directement à la mortalité par maladies cardiovasculaires ou respiratoires, en particulier chez les personnes âgées. Lors de la canicule de l'été 2003 en Europe, on a ainsi enregistré plus de 70 000 décès supplémentaires. La teneur de l'air en ozone et d'autres polluants, qui exacerbent les maladies cardiovasculaires et respiratoires, augmente aussi avec la température.
Les concentrations en pollen et autres aéro-allergènes sont également plus élevées en cas de chaleur extrême. Elles peuvent alors déclencher des crises d'asthme, une maladie dont souffrent environ 300 millions de personnes.

En anticipation à la menace de changement climatique et de ses conséquences sanitaires et sociales, les collectivités territoriales doivent déterminer les leviers qui leur permettront de limiter les effets de ces perturbations. Il s'agit d'identifier les risques et de les contextualiser, d'impliquer les populations, et de construire des stratégies innovantes permettant de s'adapter, voire de réduire au mieux les fragilités.

Au niveau local et dans une volonté de lutter contre les fragilités et inégalités engendrées par le changement climatique, l'adaptation de l'urbanisme peut-elle constituer une des pistes de résilience pour les collectivités ?

Intervenants :
***Denis BARD**, professeur EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique)*
***Jean-Pierre SCHMITT**, directeur ATMO Grand Est (projet pollin'air)*
***Lionel MOYNET**, directeur santé environnement, ville de Salon de Provence*

Animateur.rice :
***Viviane BAYAD**, CNFPT, cheffe de projet à la direction des grandes mutations avec*
***Laurent COTTIER**, INSET Dunkerque, responsable du pôle de compétences « urbanisme et aménagement » du CNFPT*
***Raphaëlle FAUVEL**, animatrice du groupe de travail « gestion des* risques *» de l'AITF*

ATELIER 12 : ORGANISER LA RÉSILIENCE ET LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ AVEC DES BÂTIMENTS DURABLES FLEXIBLES ET ADAPTABLES

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « bâtiment » de l'AITF et par le pôle de compétences « architecture, bâtiment, logistique et énergie » du CNFPT

Appliquée à l'architecture et au bâtiment, la résilience doit être une réponse permettant d'envisager non plus la crise comme un échec mais comme un événement anticipé ayant des effets positifs immédiats. Elle suppose :
- des bâtiments durables adaptés aux fonctions et aux objectifs à atteindre ;
- des bâtiments vivants conçus avec des technologies avancées, modulaires et flexibles leur permettant de se fondre dans le cadre urbain et d'évoluer avec efficience dans et avec la ville, avec ses contraintes, ses risques, qu'ils soient prévisibles ou pas ;
- des bâtiments-outils facilitant la contribution des usagers au développement du tissu urbain, et lorsque la crise survient, la capacité de se mobiliser, et soit de redémarrer et de poursuivre la fourniture du service attendu, soit de sortir du cadre pour contribuer à des fonctions alors plus essentielles à la résilience urbaine.

Cela demande une forte innovation, vis-à-vis des nouvelles formes urbaines, dans les domaines de la construction, du choix des matériaux, et la gestion de l'énergie. Toute construction ou opération d'aménagement doit être l'occasion de penser et de construire la résilience. Il s'agit également de mobiliser les ressources humaines par l'écoute, la formation et la participation éclairée des acteurs eux-mêmes.

Les RNIT sont l'occasion de nous faire découvrir les expériences qui vont dans cette direction et de partager des outils et méthodes opérationnelles d'amélioration de la résilience.

Intervenant.e.s :

***Brigitte LAURETOU**, architecte, direction des bâtiments, Métropole Rouen Normandie*

***Thomas PHILIPPON**, consultant, conseil et ingénierie en habitat et urbanisme durable, association EKOPOLIS*

***Dele AGUIAR**, architecte, DGST adjoint – directeur de la voierie de l'eau potable et de l'assainissement - Grand Paris Sud Est Avenir*

Animateur :

***Gérard MORENO**, INSET Montpellier, responsable du pôle de compétences « architecture, bâtiment, logistique et énergie » du CNFPT*

***Serge MASSIS**, groupe de travail « bâtiment » de l'AITF*

ATELIER 13 : COMMENT LES MODES DE TRANSPORT D'AUJOURD'HUI PEUVENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE DEMAIN ?

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « routes et transports interurbains » de l'AITF et par les pôles de compétences « déplacement transport » et « infrastructures publiques et réseaux » du CNFPT

La ville du Havre, particulièrement impactée par la guerre, a su utiliser l'ensemble de ses ressources pour se tourner vers l'avenir. Sa situation géographique et son port, par lequel transitent des tonnes de marchandises et de nombreux voyageurs, sont des atouts.
Ainsi, il est intéressant d'examiner le transport de fret et de voyageurs de l'ensemble de la France, et notamment des ports comme LE HAVRE, à un moment où les transferts de compétence redéfinissent le paysage décisionnel en matière d'offres : voies ferrées, transports scolaires ...

Intervenants :
***Christian FEUVRE**, directeur des transports terrestres au grand port maritime du Havre*
***Jean-Sébastien CHABOCHE**, adjoint au DGA Qualité de vie, communauté d'agglomération du Havre*

Animateur :
***David ZAMBON**, directeur général de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité)*

ATELIER 14 : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LEVIER DE RÉSILIENCE TERRITORIALE

Coordination de l'atelier par le groupe de travail « Energie climat » de l'AITF et par les pôles de compétences « Architecture, bâtiment, logistique et énergie » et « Développement des territoires » du CNFPT

Des territoires ruraux et urbains s'organisent pour lutter contre leurs vulnérabilités liées aux énergies fossiles (santé publique, dépendances, coût…) et pour le développement local des filières professionnelles associées (rénovation énergétique du bâti, mobilité propre, bois-énergie, méthanisation, solaire, éolien…). La transition énergétique vise tant les modes de production (énergie renouvelable), de distribution (réseaux énergétiques) que les modes de consommation (transport, bâtiment). Les expérimentations d'ingénieries territoriales innovantes au sein des collectivités et la mobilisation des partenaires économiques et sociaux, contribuent à accroître la capacité des territoires pour imaginer des solutions alternatives et collectives et répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

Intervenant.e.s :

***Thibault GHEYSENS**, ancien directeur général des services de la ville de Loos-en-Gohelle*

***Romain DEBRAY**, chargé de mission « démarches territoriales et développement durable », Agence Régionale de l'Environnement de Normandie*

***Laurent FUSSIEN**, directeur général des services, ville de Malaunay Debray*

***Yannick REGNIER**, responsable de projets, CLER, réseau national pour la transition énergétique*

***Rizlane BIBAOUI**, directrice générale adjointe attractivité et cohésion du territoire, communauté urbaine de Dunkerque*

Animateur :

***Emmanuel PONCET**, INSET Montpellier, animateur du domaine « énergie et climat » au CNFPT*

ATELIER 15 : ÉVOLUTIONS DU SERVICE PUBLIC : QUEL STATUT DEMAIN ? FAIRE UN ÉTAT PROSPECTIF DE CE QUE SERA LE SERVICE PUBLIC DEMAIN ET LA PLACE DE L'INGÉNIEUR DANS CE SYSTÈME : MISSIONS ET COMPÉTENCES

Coordination de l'atelier par la commission carrière de l'AITF

Le statut est régulièrement brocardé dans les médias nationaux, il est le bouc émissaire de la crise économique. Souvent accusé de gabegie, de freiner l'action publique par ses nombreuses contraintes administratives, ou d'être un employeur trop gourmand en ressources humaines, il est néanmoins source de stabilité et d'actions territoriales
- Loin des querelles partisanes et démagogiques il semble évident que le statut doit s'adapter aux évolutions du monde moderne, que ce soit par rapport aux évolutions de ses métiers, de l'arrivée nouvelles technologies de communication ou des attentes de la population

Intervenant.e.s :
***Severine DE SOUSA**, directrice délégation Rhône Alpes Lyon, CNFPT*
***Vincent KALUS**, directeur général délégué Sémaphores Territoires*
***Jean-René MOREAU**, président de l'Observatoire Social Territorial, administrateur de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale)*

Animateur :
***Luc MILTGEN**, consultant expert des collectivités*